

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis un an, une réflexion et deux actions ont eu lieu sur ce sujet : sondage demandant l'avis de la population, réunion-débat publique et animation nocturne «vieux village éteint».

Les avis étant favorables et l'installation d'horloges automatisant l'extinction ayant été installées, le conseil municipal a décidé de programmer l'extinction de l'éclairage public de minuit à six heures à partir du 1er novembre.

Des panneaux d'informations sont installés aux entrées du village.

Trois bénéfices en résulteront : la diminution de la pollution nocturne favorable à la préservation de la biodiversité et à l'observation du ciel, les économies d'énergie et la réduction de la dépense communale, la fin de la gêne lumineuse pour nombre d'habitants.

La réflexion va se poursuivre, pour rénover l'éclairage public et l'adapter au nécessaire.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La population de Beaufort est invitée à se rassembler à 11H au Champ de foire au monument aux morts.

SOUS-PREFECTURE de DIE

- Modification des horaires d'accueil du public pour les certificats d'immatriculation des véhicules et les permis de conduire à compter du *9 octobre 2017* :

lundi	8h à 11h30	13h30 à 14h30
mardi	8h à 11h30	fermé
mercredi	8h à 11h30	13h30 à 14h30
jeudi	8h à 11h30	13h30 à 14h30
vendredi	8h à 11h30	fermé

- **A compter du 6 novembre 2017**, les démarches pour ces titres devront être effectuées en ligne en se connectant sur le site : www.ants.gouv.fr. La création d'un compte et l'obtention d'un code confidentiel sont nécessaires avant toute démarche ;

Un agent pourra guider les personnes qui rencontrent des difficultés au point numérique de la sous-préfecture.

EN ATTENDANT NOEL !

Après midi festive organisée par des associations de Beaufort et le CCAS communal : théâtre, chorale.

Dimanche 17 décembre – Salle d'animation de Beaufort

Le programme complet des animations sera diffusé prochainement.

Infos-municipales : Directeur de la publication
Le Maire, Catherine Mathieu.